

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 43

Artikel: Expédition du Gros-de-Vaud
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Je reconnais que les localités qui n'ont pas de chemin de fer sont placées dans des conditions bien défavorables par rapport aux autres; mais il faut pourtant reconnaître que tout le pays ne peut pas être couvert de rails, j'entends de chemins de fer comme ceux de nos grandes lignes, avec locomotives, deux voies et grands travaux d'art. Le chemin de fer américain pourrait satisfaire déjà bien des besoins et permettrait de relier avantageusement plusieurs centres importants du Gros-de-Vaud à la ligne de l'Ouest. Si la vallée de la Broie ne peut pas se contenter d'un tel mode de locomotion, qu'elle ramène au moins son projet aux proportions les plus économiques, si elle veut pouvoir *nouer les deux bouts*.

Ce qui précède ne s'applique pas à la ligne de Jougne, qui doit peu compter sur le trafic local et beaucoup sur le trafic international. Il est évident que cette ligne n'a d'avenir qu'avec le passage du Simplon et que c'est comme acheminement à cette grande entreprise qu'il ne faut pas laisser échapper l'occasion qui se présente d'ouvrir les communications avec la France par le Jura vaudois. Il ne faut pas se dissimuler que la ligne de Jougne, prise seule, est une mauvaise affaire parmi les plus mauvaises; si elle n'a d'autre perspective que de partager avec les Verrières le mouvement commercial entre le canton de Vaud et la France, elle n'aura d'autre résultat que de faire d'une mauvaise entreprise deux entreprises pitoyables. C'est pourquoi nous ne comprenons pas très bien qu'une compagnie nationale ait le courage de se mettre à la tête d'un tronçon de chemin de fer qui relierait Jougne à Eclépens; si c'est une manœuvre pour obtenir le passage à Orbe, et qu'elle réussisse à doter cette ville d'une gare rapprochée, je ne demande pas mieux; mais l'affaire n'en sera pas moins un désastre financier, tant que ce tronçon ne sera pas partie intégrante d'une vaste entreprise, qui pourra compenser et au-delà les déficits que la ligne de Jougne partagera avec sa sœur des Verrières.

Un mot pour finir cette causerie, forcément sérieuse. Il s'agit encore de chemin de fer. On demandait l'autre jour ce que devenait le chemin de fer pneumatique. — « Le souffle lui a manqué, » répond mon ami F., qui ne manque pas d'esprit, en français, quoiqu'il en ait beaucoup en patois. S. C.

Expédition du Gros-de-Vaud.

C'en est fait; la guerre est déclarée! Trois mille cinq cents des nôtres marchent au combat.

Les pommes de terre du Gros-de-Vaud sont dans la consternation!

Quoique prévue, la déclaration de guerre qui vient d'être lancée n'a pas laissé de produire une vive sensation dans le sein des diverses plantations de ces malheureux tubercules; ils comprennent que bientôt ils auront cessé d'élever leurs rames arrogantes, et qu'ils succomberont sous les efforts de nos valeureux soldats.

Le commandement en chef de l'armée, revaccinée à neuf, est confié à l'un de nos braves; les officiers, tous de premier choix, sont pris parmi les hommes vieillissants dans la pratique des cours de répétition. Le plan de

campagne a été élaboré dans le plus grand secret; Yverdon a été choisi comme base d'opération, et septembre désigné comme le mois le plus propice à l'entrée en campagne. Amollies par les chaleurs de l'été, surchargées d'embonpoint, c'est en effet le moment où les tardives sont le moins propres à se défendre contre un ennemi décidé. Le point de réunion de l'armée divisée en deux brigades est Payerne et Moudon, d'un côté, et Yverdon de l'autre, de manière à prendre à revers, par un mouvement concentrique, les champs plantureux du Jorat.

Nos soldats brûlent de marcher en avant. Animés d'un mâle enthousiasme, ils sont pleins d'ardeur, de confiance et d'entrain. Malheureusement, le ciel ne paraît pas propice aux évolutions de la guerre; il est à craindre qu'il n'y ait bon temps qu'à l'état-major. Guidée par une sollicitude digne d'être signalée, l'autorité militaire a soumis, dit-on, à des expériences répétées un fusil-parapluie à corbin, qui paraît décidément supérieur au fusil à aiguille; malheureusement, il aurait fallu un certain temps pour habituer la troupe à cette nouvelle arme, dont l'adoption entraînera quelques changements dans la tactique, dans la charge à la bayonnette, par exemple; on y a donc renoncé pour le présent. Provisoirement, on obviendra aux inconvénients de la saison en recouvrant chaque soldat d'un enduit imperméable qui le mettra ainsi à l'abri des moisissures. On regrette cependant le fusil-parapluie à corbin, car on fondait de grandes espérances sur ce nouveau perfectionnement apporté en vue des éventualités actuelles.

Nous recevons à l'instant la nouvelle que les troupes se massent dans leurs cantonnements; l'émoi est grand dans les villages de Thierrens, St-Cierges et Bioley-Magnoux.

Voici le texte de la proclamation adressée aux troupes:

« Soldats de l'armée du Gros-de-Vaud! Le pays tout entier a l'œil fixé sur vous. Si l'Europe ne vous regarde pas, c'est qu'elle a autre chose à faire. La campagne qui s'ouvre nous impose des devoirs; nous saurons les remplir. Il n'est qu'une chose à craindre: c'est que, dans le feu de l'action, vous ne laissiez la baguette dans le canon du fusil; tâchez que cela n'arrive pas. Un malheur est bientôt fait. La guerre sera courte: par ordre supérieur, elle doit durer huit jours. Huit jours nous suffiront pour orner de lauriers nouveaux nos glorieux étendards. — Soldats! vous ne vous laisserez point intimider par le nombre de vos ennemis! Est-ce qu'à Sempach, à Grandson, vos aïeux les comptaient? Vous les imitez; comme eux vous moissonnez la gloire, et, lorsque rentrés dans vos foyers, vous rappellerez nos exploits, chacun vous contemplant avec orgueil dira: il était au Gros-de-Vaud! »

Cet ordre du jour, empreint d'une sauvage énergie, se passe de commentaire. Il n'y a plus de doute possible, c'est une guerre d'extermination qui commence.

Si nous sommes bien informés, nos troupes auront à faire à des adversaires imprévus; un certain nombre de catharres et de rhumatismes, avec des coliques en serre-files, auraient passé la frontière et se seraient solidement établis dans les bas-fonds du Jorat. Il sera

difficile de les déloger et l'on peut déjà s'attendre à de rudes combats. En outre, on assure qu'il est arrivé sur le théâtre de la guerre, de Morges et de Crissier, d'importants convois d'un petit vin nouveau à aiguille, sur l'aide duquel l'ennemi paraît compter.

Dans les conjonctures actuelles, il est du devoir de la presse de rassurer les familles. Toutes les mesures qu'indiquent la charité ont été prises; on se serait même adressé à MM. Dunant et Appia, entrepreneurs brevetés des guerres européennes; mais cette maison, qui faisait la partie des soins à donner aux soldats, spécialité qu'elle a créée, s'est retirée des affaires; dernièrement ces Messieurs ont repoussé les offres de divers monarques; ils ont même refusé, fidèles à leurs antécédents, de travailler pour le roi de Prusse.

Le commandant en chef est profondément mystérieux, et l'on ne sait rien du quartier-général, où personne n'est admis. Le Japon, qui a causé à la Suisse tant de soucis, avait délégué, pour suivre les manœuvres, deux officiers; l'état-major leur a déclaré qu'à son grand regret, il n'admettait aucun étranger. Pour les dédommager, on les a autorisés à étudier la manière dont marchent les chemins de fer de la Suisse occidentale; il leur a été permis de se procurer un horaire à cet effet.

Les hommes du métier croient savoir que le plan de campagne est d'attaquer sur trois points; l'aile droite forcera le passage de la Menthue, à Donneloye, tête de pont importante; le centre balayera les hauteurs de Combremont, remontera la Broye, refoulant tout devant elle; la jonction des divers corps doit se faire à Lucens, où sans doute l'ennemi offrira la bataille; une fois qu'il sera délogé de cette solide position, nous sommes maîtres de la vallée et nos soldats victorieux peuvent arriver sans encombre prendre quelque chose au Châlet-à-Gobet. Là, le sol accidenté, coupé de bois et de cours d'eau, offre de faciles moyens de défense à des troupes épuisées; ce sera sans doute sur les hauteurs de Ste-Catherine que se décidera le sort de la campagne. Cette bataille perdue, l'ennemi n'a qu'à demander grâce, et doit se mettre à la discrétion du vainqueur. Nos troupes auront, nous n'en doutons pas, facilement raison de leurs adversaires, et la population lausannoise pourra saluer de sympathiques acclamations le retour victorieux de nos invincibles milices. Personne, à l'armée, ne doute du succès. Les provisions d'Yverne et de petit salé qu'on dirige sur le Châlet-à-Gobet sont d'un présage heureux.

Au moment de mettre sous presse, une dépêche télégraphique d'Yverdon nous dit qu'on entend une vive fusillade dans la direction de Pomy. Trois soldats du 45^{me}, entrés au Cercle pour boire bouteille, disent que l'affaire sera chaude.

Nous laissons maintenant la parole au canon, bornant notre mission à écrire sous sa dictée les exploits de nos valeureux soldats.

Jeannôt Poudjan.

Jeannôt Poudjan avâi étâ demandâ po parein dé la petita boëba à son cousin Daniotet. Ye batsiront ellia petita Daniotettaz la demeindze eintré lé coumnions et

lo djonno et l'âi deziront Jeannette. Lo dzo daô batsi, Poudjan arrevâ tsi son cousin ein apportein por étreinès on bio coquemâ que fut bin admirâ et bin convoitâ pé lé coumarès que taguenassivont déveron la soupa et lo bouli que couâisâi dein la mermita numero veintion (24). Quand lo predzo sena ye partiront ti dé beinda po l'église; tot sé passa bin, la petita Jeannette fasâi dâi ruailâie dé la metzance, et Poudjan sé peinsâvé: Eh bin! le sara tsanta, cliaque! Quand l'arreviront à la mâison, après lo batsi, Jeannôt fut dobedzi dé trairé sa veste po la féré chétsi, ka c'étâi li qu'avâi tenu la boëbetta, et la mandze gautse dé sa balla veste dé noce étâi mouva.

A midzo on coumeinça à dinâ. Ma fâi vo pâodè conta que c'étâi on rudo repé; l'âi iavâi toté sorté dé tsai et d'herbadzo; l'avions tiâ duè dzenellies, onna bora, on muton et dou z'etiaïrus, et l'avions atseta on pecheint cartâi dé bouli à Mordze, tsi lo boutsi que resté dein la mâison que fâ lo câro, vai la grenetta. L'avions daô bon vin dé Gollion et dé la Coûta. Enfin, quié! c'étâi on pecheint tire-bas.

Poudjan n'avâi rein medzi lo dzo dévânt, po avâi bounapétit; asse bin, vo pâode craire coumein l'agaf-fâvé elliaô bons bocons. Ye restiront à trâblia tant qu'âo né; c'étâi épouâireint dé verré tot cein que Jeannôt fourravé dein sa carcasse. Ma fâi c'étâi onna rude balla fêta; on s'amusa crânameint; on tsantâvé et on racontâvé dâi farcés. Tot sé passa bin tanquie à la miné, iô on alla cutzi.

Lo leindeman, Poudjan ne put pas sé lévâ; l'avâi mô âo veintro et à l'estoma. Lo dzo d'après sé trova adé pe mô et sa fenna s'imagina que l'étâi boutsi, kâ tot cein que l'avâi eingleuti tandique l'étâi tsi Daniotet, ne poâve pas frou. Le va consurta on mâidecin que l'âi écrit on n'ordonnance su on bocon dé papâi et l'âi dit: « Vouaïque cein que faut bailli à voutre n'homme, » et ein l'âi baillien lo remido, lo faut bin grulâ.... » La fenna revint à la mâison, et le fâ medzi lo bocon dé papâi daô mâidecin, à cé pourro Poudjan; le fâ veni lé dou vôlets que sé mettont dâi dou cotés daô lli; ye preignent Jeannôt tsacon pé on bré et sé mettont à lo grulâ coumein faut, tandique la fenna l'âi fasâi avalâ l'ordonnance. Cé pourro homme fasâi dâi veindzeinces daô diabllo, et lé z'arâi ti assomâ se l'avâi pu, mâ l'iré traô malâdo. — Cl'ordonnance ne fe rein dé bin, et Jeannôt n'étâi rein mî.

Lo leindeman, lo mâidecin que passavé pé lo veladzo, alla verré se lo remido avâi étâ bon; quand l'âi deziront que lo malâdo avâi medzi lo papâi et que l'avâi étâ séco bin adrâi pé sé dou vôlets, ye se mette à sé teni lo veintro de riré et la fenna que bisquavé dévegne rodze dé colère. Lo mâidecin se mette aloo à examinâ Poudjan et l'âi dese de trairé la leinga; Jeannôt la traise d'on pi de long. Quand la fenna ve que lo mâidecin vonâitivé la leinga, sa colère éciliata, l'insurta lo mâidecin que s'étâi fotu dé li, et l'âi dese: « At- » tiutâ! vo n'été q'n'ano vo! vo dio que m'n'homme » est boutsi du que l'a étâ tsi Daniotet, et petout qué » dé tsertsi à lo débouts, vo l'ai vouâiti la leinga, iô » n'a pas mé de mô quie vo; foté mé lo can de tsi no, » vo n'été q'n'eindieujo, qu'on tire-batz, oudé-vo?... » Ma fâi lo mâidecin dût fela dé la mâison po ne pas être